

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Conseil municipal du 15 avril 2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Définition

Le compte administratif rend compte de la réalisation effective de l'exercice budgétaire de l'année écoulée :

- C'est une étape légale du suivi budgétaire
- Il constate le niveau d'engagement du budget primitif voté en début d'exercice modifié du budget supplémentaire et des décisions modificatives (en dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement)

À noter que le compte administratif 2020 est conforme au compte de gestion 2020 arrêté par le trésorier municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Malgré le coût sensible de la crise sanitaire, les finances communales se sont révélées plutôt résilientes.

Sur la base des données comptabilisées lors de la clôture de l'exercice :

- les dépenses spécialement engagées par les directions dans le cadre de la crise sanitaire sont de 3,6 M€ en fonctionnement et de 257,8 K€ en investissement ;
- par ailleurs, la ville dispose de 2,23 M€ de recettes exceptionnelles en fonctionnement.

Les pertes de recettes d'activités ne sont pas intégrées dans la base des données comptables. Toutefois, ces non-recettes peuvent néanmoins être globalement estimées à hauteur de 4,8 M€.

Du CA 2019 au CA 2020 :

- Les RRF ont diminué de 2,4 M€
- Les DRF ont progressé de 1,2 M€

Épargne brute en
baisse de 3,6 M€

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Une relative résistance des finances communales à la crise

Au CA 2020, on constate **une relative résilience des indicateurs de gestion** (ratios financiers) **malgré la crise sanitaire et ses effets induits sur les finances communales.**

- **Épargne brute** :

9,72 % des recettes (après déduction du FCCT) / 11,4 au CA 2019

8,08 % des recettes (sans déduction du FCCT) / 9,5 au CA 2019

- **Capacité de désendettement** :

7,5 années (vs 6,25 ans en 2019)

→ Malgré sa dégradation, en 2020, sous l'effet de la contraction de l'épargne brute de la ville (-3,6M€), la capacité de désendettement reste relativement éloignée du seuil d'alerte (10 années) en raison de la progression contenue de l'encours de dette sur l'exercice.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Dépenses de fonctionnement, d'investissement et épargne brute

Recettes réelles de fonctionnement (hors FCCT)

195,7 M€ (198,2 M€ au CA 2019, **-1,2 %**) soit un taux de réalisation de **99,5 % des prévisions**

Dépenses réelles de fonctionnement (hors FCCT)

176,7 M€ (175,5 M€ au CA 2019, **+ 0,7%**) soit un taux de réalisation de **97,2 % des prévisions**

→ Soit une épargne brute de **19 M€** (22,6 M€ en 2019, - 16 %), représentant **9,72 % des recettes** réelles de fonctionnement (11,4% au CA 2019). Sans retraitement comptable du FCCT versé par la ville à Plaine commune, l'épargne brute serait de 8,08 % (9,52% en 2019).

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Variations notables sur les recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement (hors FCCT)

195,7 M€ (198,2 M€ au CA 2019, **-1,2 %**) soit un taux de réalisation de **99,5 % des prévisions**

- Atténuations de charges (remboursement ATMP, charges sociales, trop perçus sur rémunération, remboursements CPAM aux CMS) : +56,7% de CA 2019/CA 2020 ;
- Produits de service (prestations de la ville aux usagers) : -34,6% ;
- Les impôts et taxes : +1,9 % ;
- Dotations et participations : 0,9 % ;
- Produits de gestion (loyers) : -30%.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Variations notables sur les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement (hors FCCT)

176,7 M€ (175,5 M€ au CA 2018, **+ 0,7%**) soit un taux de réalisation de **97,2 % des prévisions**

- les charges à caractère général (dépenses liées au fonctionnement courant des services) : -3,4 % ;
- les charges de personnel : +0,6 % ;
- les atténuations de produit (recette affectées au CCAS) : +5,5 % ;
- les autres charges de gestion courante (subventions versées et FCCT payé à Plaine commune) : +3,3 %;
- les frais de fonctionnement des groupes d'élus : -17,6%.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Les dépenses d'investissement

L'effort global d'investissement (dont remboursement dette) atteint **40,2 M€** en 2020 (54 M€ en 2019).

➤ Les opérations du **PPI** (travaux, équipements...) sont exécutées à hauteur de **26,3 M€** (39,2 M€ en 2019) ce qui représente **47 %** des crédits ouverts pour l'exercice.

14,8 M€ engagés en 2020 mais non réalisés seront **reportés** en 2021.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Etat de la dette

L'encours de dette communale a été contenu au cours de l'exercice 2020 :

- 143 M€ au total (141,8 M€ en 2019, +0,8 %)
- 1.273 € par habitant (1.263 € en 2019, +0,8 %).

La dégradation de la **capacité de désendettement** (nombre théorique d'années pour rembourser la dette si la ville y consacrait toute son épargne) reste **relativement contenue** du fait de la très faible progression de l'encours de dette sur l'exercice : **7,5 années** (6,25 années en 2019).

Elle résulte donc principalement de la diminution de l'épargne brute.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

- La dette de la ville est composée de **50 contrats distincts** auprès de **8 établissements bancaires** (l'AFL, la CDC détiennent 51 % de la dette de la ville).
- Son taux moyen est de **1,52 %**.
- 61% de l'encours à taux fixe; 33 % à taux variable ; 6 % de dette structurée (aujourd'hui intégralement sécurisée par des emprunts de couverture).

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Etat de la dette garantie

La dette garantie est une dette implicite et potentielle de la collectivité. C'est l'engagement par lequel la commune consent à assumer la responsabilité de l'emprunteur en cas de défaillance de ce dernier.

Le dispositif est fortement régulé par des dispositions prudentielles.

Au 31 décembre 2020, le montant global de la dette garantie par la ville est de **190 M€**, elle se compose principalement de:

- 103,2 M€ au titre du logement social;
- 37,2 M€ au titre de la participation de la ville à la banque des collectivités;
- 22,5 M€ au titre d'opérations d'aménagement;
- 16,3 M€ au titre d'établissements médico-sociaux.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Affectation du résultat

Le résultat de la **section de fonctionnement**, en 2020, est de 13.208.476,52 €, auquel s'ajoute le résultat 2019 reporté de la section de fonctionnement de 5.081.981,50 €

Il en résulte **un solde cumulé de la section de fonctionnement de 18.290.458,02 €.**

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Affectation du résultat

Le résultat de la **section d'investissement**, en 2020, est de **-1.344.506,83 €**, qui doit être complété :

- du solde négatif reporté de 2019 de -11.113.828,35 €
- du solde positif des reports (dépenses et recettes) de - 1.125.178,62 €

Il en résulte **un besoin de financement de la section d'investissement de 11.333.156,56 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Affectation du résultat

Il est proposé au Conseil municipal de :

- Constater le résultat cumulé de la section de fonctionnement pour l'exercice 2020 pour **18.290.458,02 €**
- Constater le besoin de financement de la section d'investissement de **11.333.156,56 €**
- D'utiliser le résultat de la section de fonctionnement en :
 - couverture du besoin de financement de la section d'investissement
 - en dotation complémentaire par inscription au BS en crédit au compte R1068 de 3.262.555,50 €
- D'affecter le solde à la section de fonctionnement par inscription à l'exercice 2021 de 3.694.745,96 € lors du vote du budget supplémentaire.